

Le Comité de Pilotage DPS s'est réuni le **30 septembre 2021**.

La prochaine réunion est programmée au **30 novembre 2021**.

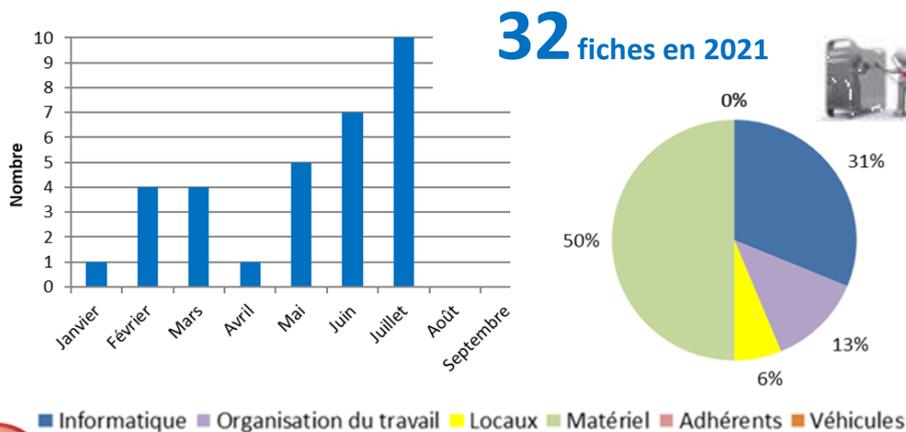
Point Réforme : Certification Qualité

Chaque Service fera l'objet d'une procédure de **certification Qualité**. L'agrément tiendra compte des résultats de la procédure de certification.

Le référentiel sera proposé par le Comité National de Prévention et de Santé au Travail (CNPST) puis fixé par décret.

Ce décret sera publié au plus tard le **30 juin 2022** (ensuite, délai de 2 ans pour obtenir la nouvelle certification).

Etat des déclarations de dysfonctionnement



Questions soumises/suivies en COPIL

- **Boîte mail partagée** : Diffusion aux équipes en exprimant le besoin. Guide d'utilisation rédigé par S. DELCROIX et J. SCHOONHEERE afin de faciliter son usage et assurer la traçabilité attendue.
- **Projet Complétude** : Projet qui vise à réviser les bases de saisie dans Préventiel. Ce projet est rédigé et reste à activer.
- **Convocables et délais de programmation** : Mise à jour et diffusion des modes opératoires « gestion des individus » et « gestion des convocations ». Un temps spécifique y a été consacré en réunions de secteur AEP.

Info mises à jour documentaires

Mises à jour :

- ✓ PO8 Gestion et transfert des dossiers médicaux
- ✓ DO035 Guide de saisie de la visite dans Préventiel
- ✓ MO005 Référentiel FE
- ✓ MO020 Gestion des individus sous Préventiel
- ✓ MO044 Gestion des convocations et des absents
- ✓ MO049 Archivage des dossiers médicaux
- ✓ DO052 Protocole sanitaire Covid-19

Création :

- ✓ EN100 Trame guide accueil



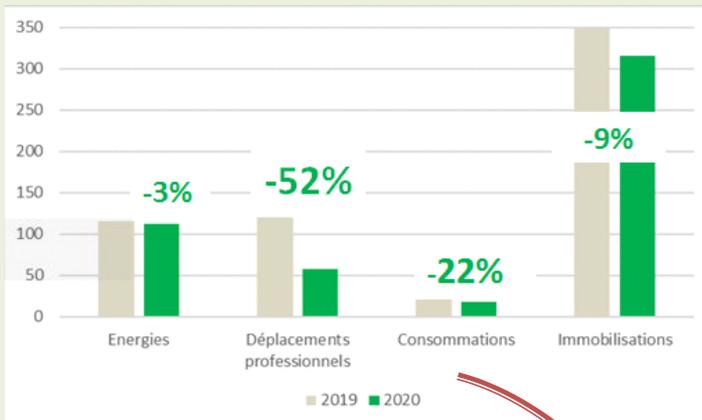
PAGE SPECIALE ENVIRONNEMENT



Merci pour votre participation !

BILAN CARBONE® 2020

Le bilan Carbone est terminé, ventilé par les **4 différents postes** d'émissions de gaz à effet de serre (énergie, déplacements, consommables et immobilisation).



Emissions en 2020 :

503,5 T_{eq} CO₂ (-17%)

Soit **3,7 T_{eq} CO₂** par collaborateur

Effet Covid

(année exceptionnelle)

Pour en savoir + : consulter le [bilan Carbone 2020](#) sur Intranet

FOCUS : POUBELLES VERTES

Rappel des circuits suite au sondage réalisé cet été

A Cherbourg, Coutances, Avranches, Torigni :

Le tri sélectif mis en place par la collectivité s'applique

Sont à déposer dans les poubelles vertes tout déchet papier non confidentiel, le confidentiel restant lui à broyer. Dans tous les cas, ces déchets papier sont mis en sac et évacués dans le conteneur de tri sélectif fourni par la commune.

A Valognes, Carentan, Saint-Lô, Granville et Saint-Hilaire :

En l'absence de circuit de tri par la collectivité, SISTM collabore avec la société ENCORE chargée de la revalorisation des déchets papiers.

Le contenu de vos poubelles vertes sont à vider dans le container ENCORE qui se chargera de le broyer. Des affiches à coller sur les poubelles vont prochainement vous être envoyées.

Dans tous les cas, sont exclus du tri sélectif :

- ✘ Les draps d'examen & essuie-tout
- ✘ Les déchets plastiques
- ✘ Les ordures ménagères

